



La Bastidonne

COMMUNE DE LA BASTIDONNE

République Française
Département Du Vaucluse
F-84120 LA BASTIDONNE

Tél: 04.90.09.63.95
Mail: mairie@la-bastidonne.fr

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le

ID : 084-218400109-20260420-023_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

N°023_2026

DATE DE LA CONVOCATION :
03/04/2026
DATE D’AFFICHAGE :
03/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 12
Absent : 1
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Désignation d’un délégué au Conservatoire de Musique Sud Luberon

L’an **DEUX MILLE VINGT SIX** et le vingt, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session du mois d’avril sous la présidence de **Emma LEON, Maire** et la désignation de M. Edouard DILLIES en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Dider AUCHOIX, Alain BEDOS, Laurie BESSON, Thierry DELESCLUSE, Edouard DILLIES, Karim FERAH, Magali FERRAT, Emma LEON, Marie-Line LISI, Stella REYNAUD, Marie-José RUIZ et Didier VILLEMUS

Absents ayant donné procuration : Madame Julia RIGAMONTI donne pouvoir à Mme Magali FERRAT, Mme Morgane VERBE donne pouvoir à M. Alain BEDOS ;

Absents : Alexandre HAYEK

Exposé des motifs

Vu la délibération n°005-2026 en date du 20 mars 2026 d’élection du maire,

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que suite aux élections du 15 mars 2026, il y a lieu de désigner un nouveau délégué afin de représenter la commune au niveau du Conservatoire de Musique Sud Luberon.

Au vu de ce qui précède, oui l’exposé de Madame La Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE**

► **APPROUVE** la désignation de :

- Mme Magali FERRAT, 2ème Adjointe

Pour représenter la commune de La Bastidonne au sein du Conservatoire de Musique Sud Luberon

Fait à La Bastidonne,
Le 20 avril 2026.


Emma LEON
Maire
22 avr. 2026
Madame La Maire,
Emma LEON.

Le Secrétaire de séance,
Edouard DILLIES.